

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

De l'économie domestique à l'économie familiale : évolution de l'enseignement et des visées disciplinaires dans la partie romande du canton de Fribourg

Auteur	Leuenberger Diana
Directeur	Dr. Pillonel Roland
Date	30.10. 2022

Introduction

Enseignement ménager

Le canton de Fribourg est précurseur, car il a été le premier à rendre l'enseignement ménager obligatoire en 1904.

Cet enseignement est novateur par la valorisation du travail domestique et l'assise scientifique des savoirs disciplinaires. Il aborde des notions d'hygiène, de santé et de puériculture, en lien avec les préoccupations sanitaires engendrées par la révolution industrielle : alcoolisme, tuberculose, malnutrition, mortalité infantile élevée. Des locaux aménagés sont construits pour permettre des travaux pratiques. Un nouveau manuel est édité.

Parallèlement, la femme n'est envisagée que dans un rôle d'épouse et de mère, au service de la famille. Elle n'est pas une citoyenne, puisqu'elle n'a pas le droit de vote. Elle est déshumanisée, certaines émotions lui sont interdites.

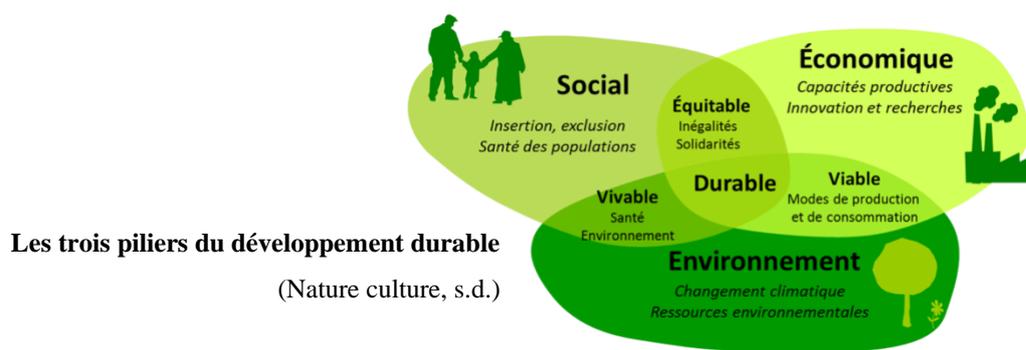
Économie familiale

Au cours du XX^e siècle, le statut des femmes s'améliore, elles obtiennent des droits civiques en 1971, puis le principe d'égalité des droits et de salaires en 1981. Le principe d'égalité, implique un enseignement équivalent pour les garçons et les filles, effectif en 1991 pour le canton. L'enseignement ménager devient mixte sous l'appellation d'économie familiale. Les cours sont actuellement essentiellement basés sur l'alimentation, mise en lien avec la santé et la notion de développement durable.

La façon de produire et de consommer de la nourriture s'est considérablement modifiée au cours du XX^e siècle jusqu'à nos jours. Les lieux de cultures et de productions se sont éloignés. Des grandes multinationales ont fait mainmise sur les différentes étapes de la production alimentaire (Rastoin, 2015). Nos choix alimentaires s'orientent désormais majoritairement vers des produits transformés par l'industrie agro-alimentaire (Dessaux, 2015).

L'alimentation industrialisée a un coût :

- **Sanitaire** : augmentation des cas d'obésité, de diabète de type II, de cancer, de maladies cardiovasculaires (Portha et al., 2015)
- **Environnemental** : perte de la biodiversité, pollution due aux transports, à la transformation et à la distribution (Rastoin, 2015), utilisation de nombreux pesticides et engrais (Ariès, 2016)
- **Social** : les profits générés sont énormes, mais précarisent une grande partie des employés : paysans, ouvriers, et main-d'œuvre non qualifiée (Rastoin, 2008).



Le concept de développement durable, est défini comme « le moyen... de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (Brundtland, 1987, p. 14). Il prend en compte les aspects écologiques, économiques et sociaux, étroitement liés et interdépendants (Eastes & Pellaud, 2013), comme le montre l'illustration ci-dessus. Intégré dans le Plan d'étude romand (Pellaud, 2013, p.2), le développement durable se traduit par exemple en économie familiale, par le tri des déchets ménagers (Plan d'Étude Romand, 2010).

Méthodologie

Notre recherche s'appuie notamment sur la lecture des manuels scolaires en usage. De là, il apparaît que les valeurs sous-jacentes à l'enseignement ménager n'ont guère évolué au cours du XX^e siècle. Le Croqu'menus, actuellement utilisé pour l'enseignement de l'économie familiale, semble insuffisant pour atteindre les objectifs fixés par le PER.

Afin de clarifier ces éléments, des entretiens ont été menés auprès de quatre enseignantes et un enseignant en économie familiale officiant dans trois CO du canton. Les enseignantes ont suivi l'enseignement ménager réservé aux filles dans le cadre de leur scolarité obligatoire.

Résultats

Enseignement ménager

Les objectifs perçus de l'enseignement ménager ont été jusqu'à la fin, et sans conteste, la formation d'une femme au foyer, préoccupé par la propreté de sa maison, la satisfaction de son mari et le bien-être de ses enfants. L'introduction de la mixité entraîne la fin de l'enseignement des tâches domestiques liées au nettoyage de la maison, à l'entretien du linge et des soins à l'enfant, au profit d'une centration sur l'alimentation.

Ces résultats peuvent être mis en lien avec la perception des tâches ménagères décrite par Zarca qui montre que les tâches dites négociables, comme faire la cuisine, s'occuper de la vaisselle ou mettre le couvert, sont plus facilement prises en charge par les hommes que les tâches dites féminines, que sont la lessive, le repassage et le nettoyage des sanitaires (1990).

Croqu'menus

Les enseignantes et enseignant rejoignent notre analyse et jugent le Croqu'menu inapproprié à l'enseignement des objectifs formulés par le PER. L'absence de manuel constitue une surcharge de travail considérable et entraîne un risque de dérive. Une majorité des personnes interrogées souhaite donc la mise en place d'un moyen d'enseignement adapté, mais ce dernier n'est pas plébiscité pour autant. Des réserves sont émises quant à qualité attendue et à la liberté d'enseignement.

Promouvoir la » cuisine maison »

Les enseignantes et enseignant interrogés ne mettent pas tous explicitement en opposition « cuisine maison » et nourriture industrielle. L'opposition est cependant perceptible dans le fait de

concevoir le « fait maison » sans additifs, dans l'adaptation de quelques classiques tels que hamburger ou kebab, dans l'intégration de recettes rapides ou dans la comparaison des ingrédients.

La « cuisine maison » promue par les enseignants est une cuisine qui se questionne quant au choix et à la provenance des ingrédients, les modes de cuisson et de consommation, ainsi qu'à leurs implications sur la santé et en lien avec le développement durable. Les savoirs enseignés ne sont en outre pas considérés comme absolus et statiques, mais comme des outils permettant de s'interroger sur le monde de demain. Les enseignants sont donc au plus proche de la démarche de développement durable, qui ne propose pas de solutions toutes faites, mais vise la mise en place d'une réflexion (Eastes & Pellaud, 2013).

Objectifs de développement durable

S'agissant des objectifs de développement durable, les enseignants d'économie familiale, respectent le PER, mais vont au-delà des objectifs disciplinaires, en se référant aux objectifs fixés par l'ONU :

- Diminuer la quantité de déchets
- Réduire les pertes alimentaires
- Informer, éduquer à la consommation durable (Département fédéral des affaires étrangères, 2020)

Dans un CO, une politique zéro déchet a été mise en place, un second travaille dans cette direction. Un travail de cohérence existe donc entre la théorie et les aspects pratiques, en cuisine. Dans les cours, la réflexion menée en lien avec le développement durable n'est pas que théorique et abstraite, elle est aussi concrète, dans le choix des ingrédients et des menus. Les critères pris en compte sont :

- La saisonnalité, en privilégiant les légumes et fruits de saison
- La proximité, en choisissant plutôt des producteurs et des fournisseurs locaux
- Les modes de production, en s'orientant en faveur de modes de cultures, d'élevage et de production respectueux ou bio
- Le conditionnement, en cherchant à diminuer la quantité d'emballage et donc de déchets
- Les impacts de la production alimentaire, en proposant des menus sans viande et en privilégiant les végétaux
- Le prix, en respectant le budget alloué

L'autonomie en cuisine, mentionnée par les enseignants comme objectif disciplinaire, implique la capacité de mener une réflexion individuelle sur les critères de développement durable, la santé et le budget, dans le choix des aliments, comme dans la façon de les apprêter.

Conclusion

L'acceptation du principe d'égalité entre les femmes et les hommes a permis la mise en place de cours d'économie familiale mixte. Cette mixité s'est faite au détriment de l'enseignement de certaines tâches jugées, encore actuellement, féminines. De fait, le partage entre travail domestique et travail rémunéré est aujourd'hui encore inégalitaire au sein du couple. Cette disparité augmente de façon considérable avec l'arrivée d'enfant(s). Au regard de l'impact conséquent que cela entraîne sur le revenu, les prestations sociales, le risque de précarité et la carrière professionnelle des femmes (Bühler & Heye, 2005), les modèles de partages du travail sont à discuter. Cette discussion est abordée dans le cadre de la formation des enseignantes et enseignants en économie familiale (Aebischer. 2012, p.10). Elle ne fait pas partie des objectifs du PER (Plan d'Étude Romand, 2010).

En mettant en lien l'alimentation avec la santé et le développement durable, l'économie familiale d'aujourd'hui est au plus près des préoccupations actuelles de la société. Les ambitions du PER restent cependant timides. Ainsi, les problématiques en lien avec la nourriture industrielles sont partiellement éludées ; la gestion des déchets ménagers se limite au tri, alors que la Suisse est un des plus gros producteurs de déchets en Europe (Plan d'Étude 2010 ; Eurostat, 2022). Le gaspillage alimentaire n'est pas abordé (Plan d'Étude Romand, 2010). Le manuel d'enseignement n'est pas adapté pour aborder ces problématiques.

Les enseignants effectuent un travail considérable et remarquable en compensant l'absence d'un support d'enseignement et en intégrant des objectifs de durabilités plus exigeants, basés sur les objectifs édictés par l'ONU. Ce travail ne semble pas reconnu à sa juste valeur puisque leur salaire horaire demeure inférieur (Godet C, cité dans Cottet J.-M., 31 mars 2022).

Bibliographie

Aebischer, M. (2012). *Conception et expérimentation d'un dispositif de formation : Former des enseignants en économie familiale*. [Travail d'étude en vue de l'obtention du diplôme en enseignement supérieur et technologie de l'éducation]. Université de Fribourg.

Ariès, P. (2016). *Une histoire politique de l'alimentation – Du paléolithique à nos jours*. Max Milo.

- Brundtland G. H. (1987). *Notre avenir à tous*. Office fédéral du développement territorial ARE <https://www.aren.admin.ch/aren/fr/home/media-et-publications/publications/developpement-durable/brundtland-report.html>
- Bühler, E., & Heye, C. (2005). *Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000*. [Avec images]. Office fédéral de la statistique.
- Conférence intercantonale de l'instruction publique. (2010). *Plan d'études romand*. Plandetudes.ch. <https://www.plandetudes.ch/>
- Département fédéral des affaires étrangères. (2020, juillet 10). *Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables*. <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-12-fuer-nachhaltige-konsum-und-produktionsmuster-sorgen.html>
- Dessaux P. -A. (2015). Naissance et triomphe de l'industrie agro-alimentaire (XIX^e – XXI^e siècle). Dans C. Esnouf, J. Fioramonti, & B. Laurieux B (dirs.), *L'alimentation à découvert*. CNRS Éditions.
- Eastes R. E., & Pellaud R. (2013). Les malentendus du développement durable. *Revue francophone du développement durable*. (2), 83-92. <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/312489>
- Nature Culture. (s.d.). Les trois piliers du développement durable. Natureculture.org. Consulté le 5 août 2002, à l'adresse <http://www.natureculture.org/post/les-trois-piliers-du-developpement-durable>
- Pellaud, F. (2013). Enseigner le développement durable ou éduquer en vue d'un développement durable ?. Dans S. Bauman, A. Schneider, & F. Bourqui (dirs). *Bases didactiques pour l'éducation en vue d'un développement durable dans la formation des enseignant-e-s*. Consortium EDD de la COHEP. <https://sonar.ch/global/documents/312610>
- Portha, B., Dallongeville, J., Bougnoux, P., Couet, C., Delahaye, F. & Antchouey, M.-A. (2015). Nutrition et santé. Dans C. Esnouf, J. Fioramonti, & B. Laurieux B (dirs.), *L'alimentation à découvert* (pp. 138 - 172). CNRS Éditions.
- Rastoin, J.-L. (2008). Les multinationales dans le système alimentaire. *Revue Projet*. (307), 61-69. <https://doi.org/10.3917/pro.307.0061>
- Rastoin, J.-L. (2015). Naissance et triomphe de l'industrie agro-alimentaire (XIX^e – XXI^e siècle). Dans C. Esnouf, J. Fioramonti, & B. Laurieux B (dirs.), *L'alimentation à découvert*. CNRS Éditions.
- Zarca B., (1990). La division du travail domestique : poids du passé et tension au sein du couple. *Économie et statistique* (n° 228), 29-40. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_228_1_5410